



Édition de mars-avril Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Bulletin municipal N° 1 mars-avril 2022

Depuis le 8 mars dernier, les séances ordinaires du conseil municipal sont de retour en présentiel, on vous attend, vous y êtes les bienvenus.

Prochaine séance ordinaire prévue le mardi 12 avril 2022

On a besoin de vous

Le bulletin cherche à faire peau neuve et nous avons besoin des suggestions des citoyens afin de mieux répondre à vos besoins. Dites-nous ce que vous préférez afin de pouvoir adapter la forme ainsi que le contenu à votre goût.

On demande de compléter le coupon papier et de le déposer dans la boîte métallique située à l'entrée de l'hôtel de ville ou en personne les lundi, mercredi et vendredi quand nous sommes présents au bureau. Il est également possible de compléter le sondage en ligne sur la page d'accueil du site internet <https://www.st-cypriendenapierville.com>

Date limite pour répondre : 14 avril 2022

Le sondage sera acheminé par la poste en tant que numéro spécial, restez à l'affût !

Jean Marie Mercier pour le conseil municipal

Prochaine séance du conseil municipal



- 12 avril 2022

Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne. Tous les détails sur le site



internet de la municipalité

3 versements des taxes municipales 2022

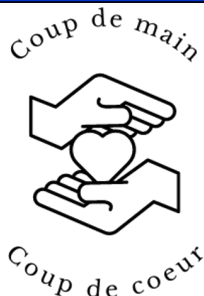
- 1^{er} mars
- 1^{er} juillet
- 1^{er} septembre

Nos bureaux seront fermés le lundi 18 avril pour Pâques.

De retour dès le mardi 19 avril à compter de 8h



CDMCD



Il s'agit de l'organisme chargé d'offrir bénévolement d'effectuer de menus travaux chez nos aînés.

Comme les mesures sanitaires s'allègent, nous sommes toujours en recherche active de bénévoles, afin de les jumeler avec les personnes qui ont présenté des demandes d'aide.

Vous pouvez vous y inscrire soit par téléphone, au 450-245-3658 soit en remplissant le formulaire de demande ou d'offre de bénévolat disponible directement sur le site de l'organisme au coudemaincoupdecoeur.ca

FORMULE HYBRIDE

Avec le déconfinement progressif présentement en cours, voici le nouvel horaire de travail :

Présence au bureau : lundi
mercredi
vendredi

Télétravail : mardi
jeudi

Nous assurons les services à la population et demeurons disponibles par téléphone 450-245-3658, par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca ou par messenger via le facebook de la municipalité. Nous assurons les suivis selon l'horaire de travail suivant : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 12h.

N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.



avril 2022

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

Horaire de travail
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE

	Collecte des ordures
	Collecte du recyclage
A	Assemblée du conseil
	Pâques

					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12 A	13	14	15	16
17	18 Bureaux fermés	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

LE CAMPAGNOL

Le Campagnol, groupe d'entraide en santé mentale. Les horaires sont disponibles sur notre page Facebook "Le Campagnol" et sur notre site web (lecampagnol.com). Vous pouvez toujours les joindre par téléphone au 450-454-5121 pendant les heures d'ouverture et même en dehors de celles-ci (vous n'avez qu'à laisser un message)

Et vous savez ce qu'on dit ? Le Campagnol.... c'est pas fou !



RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Besoin de soutien?



Grand Montréal

MADA

Le rapport sur la consultation tenue en septembre dernier est complété, et le comité en est à peaufiner les derniers éléments de la politique municipale qui précisera les actions à mettre en place pour les trois prochaines années.

Les détails à venir seront précisés dans la prochaine parution du Cypristes-ainés.

INTERNET HAUTE VITESSE

346 résidences de St-Cyprien seront desservies par la fibre optique d'ici octobre 2022 selon la porte parole de Cogeco. Il leur est impossible de fournir un échéancier de réalisation, parce qu'il leur manque encore des permis gouvernementaux.

Lorsque la firme sera prête à procéder, une lettre sera envoyée à la municipalité, plusieurs l'ont déjà reçue et la mise en service s'effectuera trois mois plus tard. L'installation du filage est présentement en cours sur le territoire de la municipalité et le câble est déjà installé sur certains axes de la municipalité.



Plus de précisions à venir, via une prochaine édition du bulletin.

CITAM

Un nouveau système d'alerte sera mis en action afin de pouvoir mieux rejoindre les citoyens en cas de situation urgente.

Il est possible de s'inscrire directement en ligne sur le site internet de la municipalité, le lien se trouve sur la page d'accueil de même que dans la section CITAM. L'inscription est aussi possible par téléphone, il suffit de contacter les bureaux municipaux au 450-245-3658, il nous fera un plaisir de vous aider.



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par
CITAM

Cette plateforme permet de moduler vos préférences de contact et de vous rejoindre par téléphone, sms ou courriel selon l'urgence de la situation ou l'information à transmettre.

STATIONNEMENT DE NUIT

Selon le règlement RM-520 : Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule dans les rues entre 23 h et 6h à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible de recevoir une contravention au montant de 75 \$ ou d'être remorqué !



CONTROLE ANIMALIER

Pour toutes problématiques concernant des animaux sur le territoire, Mme Isabelle Robert

514-916-6973

Elle travaille de concert avec le refuge Nali, et s'adapte à la situation de chacun des animaux récupérés. Ils seront alors mis en adoption ou placés en famille d'accueil en attendant d'être prêts pour l'adoption.

